

Le Coterd

Messenger de l'Association cantonale du costume vaudois



***Assemblée générale et soirées reportées
à cause du coronavirus***

www.costume-vaudois.ch

A l'agenda



Activités des sections

Dimanche 17 mai 2020	Pully – Salle de Chamblandes – 14h30 Assemblée générale des honoraires
Samedi 5 septembre 2020	Peney-le-Jorat – Grande salle – 20h et 17h
Dimanche 6 septembre 2020	Soirée annuelle « Sittelle et Maientzettè »
Samedi 12 septembre 2020	Palézieux – Salle polyvalente – 20h Soirée annuelle « Maientzettè et Sittelle »

Activités de l'ACCV

Date à déterminer	Puidoux – Salle du Forestay – 14h Assemblée générale de l'ACCV
Samedi 10 octobre	Roche – La Rotzérane – 14h Raclette dansante

Publicité





Piqûre de rappel

A la sortie de l'hiver et pour lutter contre ses propres virus, notre costume a encore besoin de quelques examens pour nous assurer de sa bonne santé. Sortez votre ruban métrique et regardons de plus près.



Costumes féminins, le tablier :

Costume du dimanche et variante corsage noir: il est en soie, sa longueur s'arrête à 6-7cm de la jupe et le ruban de 5cm de large est noué sur le côté gauche. Avec le corsage noir, le tablier en soie peut être à fines rayures.

Costume de travail: il est en lin ou coton avec rayures de couleurs, sa longueur s'arrête à 5cm de la jupe, le lacet écru se noue sur le devant ou légèrement sur le côté.

Montreux: il est en soie noire, il recouvre l'ourlet de la jupe de 2-4cm donc 46-48cm du sol, le ruban jaune identique au chapeau se noue sur le côté gauche et forme deux longues boucles et deux pans.

La Petite Côte: variante simple, en mi-fil rayé de couleur cognac, sa longueur s'arrête à 11cm de la jupe, le ruban écru se noue sur le devant. Variante pour le dimanche, en soie unie, sa longueur s'arrête à 11cm de la jupe et la ceinture de 4cm de large se noue dans le dos.

Costumes masculins, pas de tablier :

Et du coup, comme ils se portent sans tablier, je vous donne rendez-vous au prochain numéro!

Location de costumes

Irène Munier
Rue des Courtis 7
1180 Tartegnin
079 852 92 86
irene.munier10@gmail.com sa. 9h-11h45

Tissus

Les doigts d'Or
Ch. De la Villaire 2, 1040 Echallens
021 881 67 00 www.lesdoigtsdor.ch
ma.-ve. 9h00-11h45 / 14h00-18h15

Le coronavirus a des impacts

Assemblée générale de l'ACCV et soirées des Maientzettè, de la Sittelle et des Vegnolan reportées

"Cette décision a été difficile à prendre et est le résultat d'une pesée d'intérêts. Mais la santé du public et de nos membres passe avant tout" explique Laurie Kissling, présidente des Maientzettè. Avec les responsables de La Sittelle de Villars-Mendraz, la société de Palézieux a décidé le 5 mars dernier de reporter leurs spectacles prévus les 14, 15 et 21 mars.

Quelques jours après, Lè Vegnolan annoncent à leur tour le report de leur soirée du 28 mars. "Nous ne pouvons accepter de faire courir un risque, même minime soit-il, aux personnes qui seront des nôtres à la fin du mois de mars", explique la coprésidente Nathalie Cavin. "En effet, les dernières directives de l'OFSP concernant le nouveau coronavirus ciblent de plus en plus notre public, ainsi que certains de nos membres", précise-t-elle.

Publicité

Vous aimez le sport et la culture?

Nous aussi! C'est pourquoi nous soutenons plus de 650 événements et associations chaque année.



www.bcv.ch/sponsoring

Ça crée des liens

Les trois sociétés avaient déjà pris leur décision en suivant les premières recommandations de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), qui coordonne la lutte suisse face à l'épidémie de coronavirus Covid-19. Celui-ci a effectivement décidé de concentrer les mesures pour protéger les personnes les plus vulnérables, notamment celles de plus de 65 ans. Ce dernier point concerne évidemment les spectacles des sociétés telles que Lè Maïentzettè, La Sittelle et Lè Vegnolan, qui comptent des personnes de cet âge aussi bien au sein de leurs membres que de leur public. Et au-delà du risque de jouer devant une salle à moitié vide si les dates avaient été maintenues, c'est surtout pour éviter de devenir un vecteur de transmission de cette maladie que ces reports ont été annoncés.

Quelques jours plus tard, la question ne se posait même plus. Le Conseil fédéral a en effet annoncé des mesures exceptionnelles le 13 mars dernier. Fermeture des écoles, retour des contrôles aux frontières et, surtout, interdiction des manifestations de plus de 100 personnes jusqu'au 30 avril. Le Canton de Vaud a même abaissé cette limite à 50 participants.

En conséquence, l'Assemblée générale de l'ACCV, prévue le 26 avril est reportée à une date ultérieure.

Vous trouverez toutefois l'ordre du jour et le détail de la journée aux pages suivantes. La date sera communiquée par courrier, courriel, sur le site de l'ACCV (www.costume-vaudois.ch) et sur Facebook.

Pour leur part, Lè Maïentzettè et La Sittelle ont fixé leurs nouvelles dates au samedi 5 septembre 2020 à 20h et dimanche 6 septembre à 17h à Peney-le-Jorat et au samedi 12 septembre à 20h à Palézieux-Village. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à consulter le site: www.chanter-danser.ch

La nouvelle date du spectacle des Vegnolan n'est pas encore connue au moment de mettre sous presse. Mais elle sera annoncée dès que possible sur leur site internet (www.le-vegnolan.ch). Elle sera également diffusée via Facebook, ainsi que dans le prochain numéro du Coterd.

Victorien Kissling



L'assemblée générale

Date à confirmer (voir pages précédentes)

Salle du Forestay - Ch. du Signal 2, 1070 Puidoux

Parking sur place - Gare CFF à 8 minutes



Programme de la journée:

10h15 : Recueillement

10h45 : Apéritif

12h : Repas

14h : Assemblée générale

Menu :

Salade mêlée

*

Carré de porc à la lie de bière, sauce Voronoff

Gratin dauphinois

Duo de carottes glacées

*

Gâteau aux pommes et boule de glace vanille

Café

Prix du repas : 35.-

Inscriptions pour le repas:

Mireille Rochat, Le Monnet, Ch. De la Buritaz 2A, 1070 Puidoux

Par téléphone au 021 946 22 01 ou par courriel à rochefort@bluewin.ch



Ordre du jour:

1. Chant de l'assemblée
Appel des sections / distribution des cartes de vote
2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 15 mai 2019 à La Tour-de-Peilz
3. Rapports:
 - a) du vice-président
 - b) de la caissière
 - c) des vérificateurs des comptes
 - d) de la commission des costumes
 - e) de la commission de danse
 - f) de la commission du CoterdDiscussion et adoption de ces rapports
4. Election des vérificateurs des comptes, exercice 2020
5. Nouveaux membres honoraires
6. Recherche d'une/un archiviste
7. Admission/démission au sein du comité cantonal
8. Cotisations 2021
9. Manifestations 2021
10. Désignation du lieu de la prochaine assemblée générale ACCV
11. Divers et propositions individuelles

Selon l'article 16 des statuts, les propositions individuelles à l'attention de l'assemblée générale doivent parvenir au comité au moins dix jours à l'avance. De plus, chaque section remettra au comité un rapport des activités de l'année écoulée.

Le port du costume est vivement souhaité.

Le comité ACCV

Cette convocation a valeur d'invitation pour les membres individuels, qui seront informés personnellement de la nouvelle date.

(Le PV de 2019 sera disponible auprès du secrétaire dès le 18 avril.)

Merci de communiquer dès que possible à Denis Pittet (Chemin du Pré 3, 1110 Morges, tél. 021 802 20 26 ou par courriel : dpittet@bluewin.ch) les noms des membres ayant droit cette année à l'honorariat. Il s'agit des personnes régulièrement inscrites à l'ACCV depuis 1995.



La soirée des z'Amouèrão le 1^{er} février

La musique est comme un continent sans frontière.

Sans frontière de genre, sans frontière d'âge, sans frontière de sexe, sans frontière de style. Juste un immense territoire de partage et d'harmonie.



C'est grâce à la musique que les spectateurs qui ont occupé chaque recoin de la grande salle de Puidoux ont pu assister à un pur moment de bonheur le samedi 1^{er} février.

Les danseurs dâi z'Amouèrão ont fait voltiger les jupes de leurs danseuses au fil des danses folkloriques emmenées par le trio musical Klaus Schlatter qui se produisait avec eux pour la 35^e fois.



De nos jours, s'il est vrai qu'il y a peu de jeunes gens pour porter et faire tourner le costume vaudois, l'enthousiasme des participant(e)s est toujours bien présent et nourrit la joie de danser ensemble.

Et puis, sont arrivés sur scène les MINISTRINGS, cet ensemble musical composé d'une trentaine de jeunes musiciens et musiciennes en âge de scolarité jouant principalement d'instruments à cordes, violons, violoncelles, mais aussi percussion et piano. Et là, la magie de la jeunesse alliée à la virtuosité musicale de ces enfants souriants, gais, espiègles et surtout talentueux a opéré...!



Quelle joie de les entendre jouer sans aucune partition, de les voir évoluer, sautiller, danser dans des chorégraphies pleines de fraîcheur et d'humour! Que du bonheur!

La présidente Catherine Kaser avait une nouvelle fois trouvé

une pépite pour agrémenter et compléter la soirée de sa société bien-aimée. Tous les Amoureux présents lui disent merci et bravo!

Et bien sûr que le bal a prolongé la fête jusqu'à... ??

Texte : Jean-Pierre Lambelet

Photo : Catherine Kaser

Publicité

Les Marchés folkloriques

Les Marchés folkloriques représentent, dans la tradition veveysanne, le lieu de rencontre privilégié du samedi matin. L'occasion de partager un verre entre amis ou, pour les touristes, d'entrer en contact avec les gens du pays.

Les visiteurs peuvent profiter des animations tout en dégustant les crus du terroir proposés par les vignerons et marchands de vin de la région.

Informations

Dates: « Avant-marché » les 20 et 27 juin à côté de l'église de La Tour-de-Peilz, puis chaque samedi du 11 juillet au 29 août à Vevey

Horaires : de 10h00 à 13h00



Spécialiste
des grands arbres

Arnaud Cachin

ch. des Jonquilles 3 - 1134 Vufflens-le-Château

Tél. 021 803 27 11 - Fax 021 803 27 13

Mail. arnaud@cachin-paysagiste.ch

Arnaud Cachin S.à r.l.
Paysagiste
Création
et entretien
de jardins



Pompes funèbres

CASSAR SA

Les Régionales

INHUMATION - INCINÉRATION - TRANSFERT ÉTRANGER - CONTRAT DE PRÉVOYANCE

Rue du Tunnel 7 - 1005 Lausanne - Tél. 021 329 08 10

La perte auditive n'est pas une fatalité !
Contactez-nous pour un test auditif gratuit à votre domicile.

Marie-Aurore Smeyers

Membre de la chorale
des Mouettes de Morges

021 / 525 39 09

www.neolife.ch

**neo^o
life**

entendre
tout simplement

Bon pour un test auditif gratuit à domicile
Sur présentation du Coterd

Info et réservation au 021 525 39 09
www.neolife.ch

Jusqu'à
15% moins
cher que les
autres acteurs
du marché !

Les danseurs



Chères danseuses et chers danseurs,

Samedi 29 février nous nous sommes rendus à Bottens pour une prestation pour l'association "Héritage suisse pour vocation le partage entre la Suisse et le Tchad." Nous avons présenté, plusieurs danses de notre répertoire accompagnés par 8 jeunes du groupe des Maientzettè-Sittelle qui ont dansé La croisée et Der Seppel. Entre les talons pointes, les sautillés, les pas de polka et les applaudissements, cette journée s'est très bien passée. Merci à vous tous pour votre collaboration.



Et pour la suite, avec la nouvelle année, voici de quoi remplir vos agendas!

Les cours pour tous sont prévus aux dates suivantes, de 20h à 22h:

Mercredi 6 mai, à Lonay, centre paroissial, ch. Riaz 4 (Les Mouettes)

Mardi 2 juin, à Peney-le-Jorat, grande salle (Le Maientzettè et La Sittelle)

Lundi 7 septembre à Puidoux, grande salle, rte du village (Le Z'Amouerao)

Lundi 5 octobre à Montreux, Centre paroissial Détraz, rue du Marché 10 (Montreusienne et Narcisse)

Mardi 3 novembre à Pully, salle de Chamblandes

Par ailleurs, notre traditionnelle raclette dansante aura lieu le 10 octobre et les cours FNCS de formation se dérouleront à Sursee les 14 et 15 novembre.

Texte: Laurette Birbaum

Photo: Véronique Mersi



Lo cârro dâo vîlhio dèvesâ

Lise, la veneindzâosa (esetrè) - Biau payî de la vegne

Clli Rhône! L'è tot parâi 'nna tota grant' îguie ! Salye dâi nâi, dégradale et dèrupite avau lo payî valâijan, s'einfatte dein noûtron tention de Vaud po ressalyî à Dzenèva et de lé, rebedoule pè cliâo bî payî : lo Dauphiné, l'Ardèche, la Provence, tant qu'à la Granta Goille. Dinse, tî lè dzo, sein dècessâ du lè siéclo dâi siéclo et tant que la terra sarâ rionda.

Que rebedoule sein s'arretâ n'è pas tota la veretâ. Lâi a on eindrâi yô s'arrîte tot ballameint : pâo pe rein mé ein-an, por cein que l'è vegnu tot mafi, bourdzu, pansu, prévond et lârdzo. Lo Rhône n'è pe rein lo Rhône : l'è lo Lé (Léman). Ah! Que l'è biau mè z'ami! Et l'è betâ, bin adrâi, eintre lo Payî de Vaud et la Savoûye (lo payî Gavot, quemet desant lè dzein de tsî no lè z'autro yâdzo).

Vo vu dèvesâ d'on bî cârro que n'è pas quemet lè z'autro. À drâte dâo lé, onna granta dèrupa quemeince à reindâ l'îguie, on adoû que gradale tant qu'à la Tor de Gause. Dècôte dâo Léveint, lâi a lo Dèzalâ ; yô lo sèlâo va sè mussî, lâi a lo Coursebou.

Accutâ vâi! Dein lo tot vîlhio tein, lo Dèzalâ n'îre rein qu'onna bossounâire avoué on mouî de derbon et de tassion: onna ruppa que ne valyâi pas onna foumâire de pipetta. Mâ, dâi z'hommo de teppa, bon z'ovrâi, sant vegnu du la Bourgogne. Eh vâ! Dâi moîno que portâvant dâi mouî de barbûve et de tsapon. L'ant èssertâ tî cliâo bosson, l'ant tyâ lè tassion po fère de la frecachâ et de la sâocesse. Ein aprî, l'ant fabrequâ dâi tsermu por appouyî lè raisse, yô l'ant plliantâ lè tsapon. Et dinse, dinse; dâi z'annâie et dâi z'annâie et tant qu'à la fin, cein no z'a fé clli vegnoûblyo de la Vaux, que l'è lo meillâo de tî lè vegnoûblyo dâo payî dâo Lé. (Ne dio pas cein por mè bragâ et mè mourgâ dâi z'autro, allâ pi!).

Henri Kissling

Ce texte est extrait de l'ouvrage Lise, la vendangeuse-Lise, la veneindzâosa, qui a été offert à tous/tes les vigneron/s-tâcheron/s de la Fête de 2019, par les patoisants du Pays de Vaud. En vente chez les libraires de Vevey, Bulle et Oron ou sur le site de l'Association vaudoise des Amis du patois: www.patoisvaudois.ch, au prix de Fr. 35.-



Lise, la vendangeuse (extrait) - Beau pays de la vigne

Ce Rhône! C'est tout de même une toute longue eau! Elle sort des neiges, descend en cascade et se précipite en bas le pays valaisan, entre dans notre canton de Vaud, pour ressortir à Genève et, de là, roule par ces beaux pays: le Dauphiné, l'Ardèche, la Provence jusqu'à la Grande Mer. Ainsi, tous les jours, sans s'arrêter, depuis des siècles et des siècles et tant que la terre sera ronde.

Qu'il roule sans s'arrêter n'est pas toute la vérité. Il y a un endroit où il s'arrête tout bellement : il ne peut plus en avant parce qu'il est venu tout fatigué, gras, pansu, profond et large. Le Rhône n'est plus le Rhône: c'est le Lac (Léman). Ah! qu'il est beau, mes amis! Et il est placé, bien situé, entre le Pays de Vaud et la Savoie (le Pays Gavot, comme disaient les gens de chez nous, autrefois).

Je veux vous parler d'une belle contrée qui n'est pas comme les autres. À la droite du Lac, une grande pente commence au ras de l'eau, un pays abrité qui monte en gradins jusqu'à la Tour de Gourze. Du côté du levant, il y a le Dézaley ; où le soleil va se coucher, il y a les Courboux.

Ecoutez donc! Dans le tout vieux temps, le Dézaley n'était qu'une buissonnière avec une quantité de taupes et de blaireaux; un terrain vague qui ne valait pas une fumée de petite pipe. Mais des hommes de valeur, bons ouvriers, sont venus de la Bourgogne. Eh! oui, des moines qui portaient des quantités de barbes et de chapons. Ils ont défriché tous ces buissons, ont tué les blaireaux pour faire de la fricassée et de la saucisse. Après, ils ont construit des « charmus » pour soutenir les « raisses » où ils ont planté les chapons. Et ainsi, ainsi, des années et des années, tant et si bien qu'à la fin, cela nous a fait ce vignoble de Lavaux, qui est le meilleur de tous les vignobles du pays du Lac. (Je ne dis pas cela pour me vanter et me moquer des autres, allez!)

Henri Kissling

Au sujet de son auteur, vous pouvez vous référer à l'hommage qui lui a été rendu, par les patoisants du Pays de Vaud et l'Association cantonale du costume vaudois à Oron-la-Ville, le 17 mars 2012, publié en pages 16 & 17 du Coterd no 2, de juin 2012, ainsi qu'à l'article paru en pages 15 & 16 du Coterd no 3, de l'automne 2019.

Henri Niggeler



Les honoraires

Bonjour à toutes et tous.

Voici quelques informations pour nos prochaines rencontres :

Tout d'abord notre assemblée aura lieu :

Le dimanche 17 mai 2020 dès 14h30 à Pully.

Notre sortie annuelle, sous forme de pique-nique pour cette année aura lieu :

Le dimanche 28 juin. Tout le monde pourra participer: jeunes, moins jeunes, grands, petits. Des informations et des précisions vous parviendront par courrier en temps utile en même temps que la convocation à l'AG et la cotisation, mais vous pouvez déjà agender ces quelques dates.

J'espère vous voir nombreux à ces rencontres et je vous adresse mes meilleurs messages.

Claire-Lise

GROUPEMENT DES HONORAIRES DE L'ACCV

Ce groupement réunit 2 à 3 fois par an les membres honoraires de l'ACCV, ainsi que les personnes âgées de plus de 50 ans qui s'intéressent aux us et coutumes de notre canton.

Il offre ses services à la société faîtière et participe volontiers aux manifestations cantonales.

Contact : Claire-Lise Tille, 021/729 42 51, clairelisetilleporchet@gmail.com

Publicité

10'000 ans d'histoire
sur 4 étages d'exposition
Agriculture - meunerie - boulangerie

Circuit pour enfants
"Le Chemin de Ti'Grain"

- Boulangerie artisanale
- Brunch à volonté
- Petite restauration



MAISON 
DU BLÉ ET DU PAIN
Musée Suisse du Blé et du Pain • Echallens
Pl. de l'Hôtel-de-Ville 5 • 1040 Echallens
Tél. 021 881 50 71 • Ouvert : ma-di 8h30 - 18h
www.bonpain.ch

Comité de l'ACCV

Présidente :	Patricia Schnell Ch. du Neyrevaux 4, 1059 Peney-le-Jorat	accv@costume-vaudois.ch 021 861 07 84
Vice-président:	Pierre-André Maillefer Ch. de la Jonquille 12, 1607 Palézieux-Gare	pa.maillefer@bluewin.ch 021 907 87 61
Secrétaire :	Denis Pittet Chemin du Pré 3, 1110 Morges	dpittet@bluewin.ch 021 802 20 26
Caissière :	Catherine Kaser Route du Village 41, 1070 Puidoux	cathy.k@bluewin.ch 021 946 15 21
Membre :	Mireille Rochat Le Monnet, Ch. de la Buritaz 2A, 1070 Puidoux	rochefort@bluewin.ch 021 946 22 01
Costumes :	Simone Pittet Chemin du Pré 3, 1110 Morges	021 802 20 26
Danse :	Laurette Birbaum Ch. De la Fontaine 4, 1040 Echallens	021 881 32 96 laurette.birbaum@gmail.com
Musique :	vacant	
Communication :	Victorien Kissling Rue du Village 161, 1609 Besencens	079 579 45 15 victorien.kissling@gmail.com

Archives

Archiviste :	Liliane Blanchard Rue Bonivard 26 - 1820 Veytaux	021 963 41 55 lil.blanchard@bluewin.ch
--------------	---	---

Maison du Costume vaudois

Présidente :	Rita Saegesser Vy d'Echallens 3, 1040 Villars-le-Terroir	021 881 29 40 rita.saeg@bluewin.ch
Secrétaire :	Mireille Rochat, voir ci-dessus	
Trésorier :	Alain Mettral Rue Bordamon 35, 1063 Boulens	079 417 61 69 alain.mettral@mettral.com

Groupeement des honoraires

Présidente :	Claire-Lise Tille Avenue C.-F.-Ramuz 41, 1009 Pully	021 729 42 51 + fax clairelisetilleporchet@gmail.com
Caissier :	Claude Pache, En Champ-le-Derrey 96, 1674 Montet	079 611 62 78
Secrétaire :	Nadine Dutoit, Av. de Montoie 37, 1007 Lausanne	021 729 72 53 nadine.dutoit@bluewin.ch



*La Suisse est encore attachée à ses traditions.
Merci à tous les Romands qui se plaisent à les mettre en valeur.*

Confection costumes du dimanche et de travail
Mme Simone Pittet, présidente de la commission des costumes
Chemin du Pré 3, 1110 Morges, tél. 021 802 20 26

Le Coterd, 78^e année

Abonnement annuel : 18.- ou don de soutien CCP 10-4447-5 / IBAN CH44 0900 0000 1000 4447 5

Sommaire :

A l'agenda	2
La page du costume	3
Assemblée générale et soirées reportées	4-5
Le programme de la prochaine AG	6-7
La soirée des z'Amouèrâo	8-9
Les danseurs	11
Le coin du patois	12-13
Les honoraires	14
Adresses utiles	15

Changements d'adresse : Mireille RoCHAT, Le Monnet, Ch. de la Buritaz 2A, 1070 Puidoux
021 946 22 01 – rochefort@bluewin.ch

Rédaction du COTERD, Victorien Kissling, Rue du Village 161, 1609 Besencens
Téléphone 079 579 45 15, victorien.kissling@gmail.com

Prochain délai de rédaction : **31 mai 2020**

Site internet : www.costume-vaudois.ch